

Qui lit Quilly ?

Octobre 2018

FLASH INFO

Permanences des élus

2^e SEMESTRE de 10 h à 12 h

Valérie GAUTIER

Maire, responsable du CCAS :
10 novembre / 15 décembre

Jean-Michel SYLVESTRE

1^{er} adjoint, chargé par délégation de la voirie, des équipements et des espaces verts, et de l'urbanisme :

13 octobre / 17 novembre / 22 décembre

Marie-Ange OHEIX

2^e adjoint, chargée par délégation du restaurant scolaire, de l'information, des associations et des salles communales :

20 octobre / 24 novembre / 29 décembre

Gervais BUGEL

3^e adjoint, chargé par délégation du budget et des finances communales, des affaires sportives et des bâtiments communaux :

27 octobre / 1^{er} décembre

Flavie BIGET

4^e adjoint, chargée par délégation des affaires scolaires et des affaires culturelles :

3 novembre / 8 décembre

Calendrier des fêtes

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
17 octobre	Spectacle jeunesse	Bibliothèque
31 oct. et 3 nov.	Lotos	AS Brivet
10 novembre	Concours de palets	Amicale Laïque
24 novembre	Repas des aînés	Municipalité
8 décembre	Téléthon	Comité des Fêtes
14 décembre	Spectacle de Noël	APEL Sainte-Thérèse
16 décembre	Animation de Noël	Municipalité et Amicale Laïque



Le dimanche 11 novembre, soyez nombreux à venir célébrer le centenaire de la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18 !

Collecte de sang

Le vendredi 23 novembre de 16 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente par l'association des donneurs de sang de Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly.

Parking devant le stade Henri Rousseau

Les travaux d'aménagement du parking devant l'entrée du stade Henri Rousseau ont été réalisés cet été. Ils permettent désormais le **stationnement de 34 véhicules et de sécuriser l'accès au stade.**

L'aménagement paysager est réalisé cet automne.

Rappel : capture des chiens en divagation

La présence de chiens en état de divagation dans notre commune devient un problème récurrent, tant au niveau de la salubrité publique (poubelles renversées, sacs éventrés) que de la sécurité.

En effet, de nombreux incidents pourraient être évités sur les voies de circulation si ces animaux étaient surveillés.

Il est rappelé que les propriétaires sont responsables de leurs bêtes, et qu'en cas d'accident causé aux personnes comme aux autres animaux, ils s'exposent à des poursuites pénales.

Pour lutter contre ce problème toujours plus croissant qui mobilise du temps et des finances communales, le conseil municipal, par délibération en date du 6 mars 2017, a voté la facturation de ces frais aux propriétaires des animaux. Lorsqu'un chien est trouvé en divagation, son propriétaire reçoit de la mairie une facture établie en fonction des frais réels engagés et correspondants aux opérations de capture, transport, chenil, vétérinaire, soit :



- 13 € de frais journalier de pension (communal, chenil)
- + 50 € forfait frais de ramassage et de divagation
- + les frais engagés de vétérinaire.



École Sainte-Thérèse

En ce début d'année 2018, l'école Sainte-Thérèse accueille 60 élèves répartis en trois classes.

Alice Durand (PS, MS, GS) aidée par Tiphaine Ripoché, Nathalie Billy (CE2, CM1, CM2) et Isabelle Teyssieux (enseignante spécialisée auprès des élèves à besoins particuliers) conservent leur poste. L'école accueille une nouvelle enseignante Charlotte Letexier en CP, CE1. Gwladys Olivaud intervient dans cette dernière classe en qualité d'accompagnatrice auprès d'élèves en situation de handicap. Les travaux d'entretien sont toujours assurés par Patrice Guiné. Depuis la rentrée de septembre, la direction est assurée par Nathalie Billy qui remplace Roselyne Grantais-Roué dorénavant Directrice d'un autre établissement à Crossac.

Tout au long de l'année, des projets autour du thème de la magie seront menés par les différentes classes. Les élèves, dans le cadre de la diffusion et de la pratique des arts, se rendront à plusieurs reprises au cinéma de Savenay. Un intervenant en musique prendra aussi en charge les deux classes de primaire pour animer des séances de chant-chorale. Les élèves, depuis la grande section jusqu'au CM2, iront à la piscine de Savenay à la fin du troisième trimestre. Des temps forts conviviaux, tels la soirée du goût, les portes ouvertes, le carnaval, les ateliers multi-âges, les célébrations ou bien la kermesse, vont ponctuer l'année scolaire.



L'équipe enseignante ainsi que les membres de l'OGECE et de l'APEL Sainte-Thérèse

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le chef d'établissement, Nathalie Billy :
02 40 88 14 34 - ec.quilly.ste-therese@ec44.fr
<https://ecolestetheresequilly.fr/>



Le personnel du restaurant scolaire

Laurence Gautret et Nathalie Le Nezet (de gauche à droite)

École publique

L'école publique de Quilly accueille cette année 135 élèves répartis dans 6 classes.

L'équipe enseignante est toujours stable : Edwige Guégan (remplaçante rattachée à l'école), David Buton (GS-CP), Hélène André (CE2-CM1), Laëtitia Houis (CM1-CM2), Virginie Bérot (TPS-PS-MS), et Marie-Laure Retif (CE1) conservent leur poste ; Amandine Loreau assure la décharge de direction de Marie-Odile Legoux (MS-GS) le lundi.



L'équipe enseignante

Cette année, l'école travaillera autour d'un projet d'arts visuels : **mettre en couleurs le nom de l'école**, « L'école de l'Arc-en-Ciel », proposé et choisi par les élèves en 2017-2018.

Certaines classes bénéficieront à nouveau de l'intervention de l'association « Musique et Danse ». Les élèves du CP au CM2 iront à la piscine de Savenay. Un ou une bibliothécaire continuera d'intervenir auprès de tous les élèves à la bibliothèque et certaines classes sont inscrites au prix des « Incorruptibles ». Les enseignants travailleront également à l'élaboration du nouveau projet d'école.

Bonne rentrée à tous !



Les ATSEM

Morgane Montaland, Aurélie Tanguy et Annick Gautier (de gauche à droite)



Les surveillantes de cour de l'école publique (le midi)

Agnès Texier et Solange Roux (de gauche à droite)

■ Les P'tits Dynamiques, PEP Atlantique-Anjou

La nouvelle équipe des P'tits Dynamiques vous accueille toujours le matin et le soir, avant et après l'école. Vous retrouverez chaque jour Véronique (la directrice), Éloïse, Mélanie et Thérèse (les animatrices).

L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h15 à 8h55 (arrivée au plus tard à 8h30) et l'après-midi de 16h30 à 19h (départ à partir de 17h). Le nombre de places étant limité, les enfants doivent être préalablement inscrits pour pouvoir être accueillis. N'hésitez pas à consulter le nouveau règlement intérieur de la structure, certains éléments ont changés. Il est affiché à l'accueil périscolaire.

Comme l'année dernière, vos enfants peuvent également être accueillis le mercredi à l'accueil de loisirs de la Chapelle Launay. Vous pouvez

Nous vous souhaitons à toutes
et tous une bonne rentrée !



vous renseigner auprès de l'équipe de direction au **02 40 58 98 72** (ouverture de 7h30 à 18h30).

N'hésitez pas si vous avez des interrogations à vous adresser à nous. Nous sommes là pour vous renseigner ! **Contact : 02 40 91 88 08 ou lespetitsdynamiques@lespep.org**

■ Formalités d'entrée et de séjour à l'étranger : documents de voyage

Les conditions d'entrée dans certains pays étrangers sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les voyageurs ont donc tout intérêt à vérifier les documents de voyage requis (carte nationale d'identité, passeport, visa) pour l'entrée et le séjour dans leur pays de destination.

Il est en effet constaté que :

- des pays rendent obligatoire le passeport alors que la carte nationale d'identité était jusqu'alors suffisante.
- d'autres pays modifient leurs conditions d'entrée et de séjour en exigeant que le passeport ait une durée de validité d'au moins 6 mois à compter de la date d'arrivée sur leur territoire.

À défaut, les voyageurs sont refoulés au départ ou à l'arrivée.

La préfecture va régulièrement communiquer sur son site internet (www.loire-atlantique.gouv.fr) afin de sensibiliser les voyageurs.

En cas de voyage à l'étranger, nous vous conseillons vivement de vérifier les conditions d'entrée et de séjour avant tout départ, en vous connectant sur le site diplomatie/conseil aux voyageurs, à l'adresse suivante :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination

■ Lutte contre les frelons asiatiques

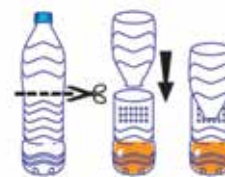
L'été et l'automne sont les périodes pendant lesquelles les frelons asiatiques causent de graves dégâts aux populations d'abeilles.

La lutte contre le prédateur est indispensable :

**Une fondatrice piégée en
automne = un nid de moins
l'année prochaine.**

Recette d'appât pour piège-bouteille :

3/4 de bière brune, 1/4 de vin blanc,
un trait de sirop de fruits rouges




Journée Défense et Citoyenneté
**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



■ Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement est obligatoire à partir des 16 ans et doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

La démarche s'effectue auprès de la mairie de votre lieu de domicile en fournissant les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité),
- Livret de famille.

Sachez que la démarche est désormais possible en ligne en vous connectant au site majdc.fr

Intercommunalité



■ Réseau des médiathèques et bibliothèques

Le portage à domicile

À notre âge, on a de plus en plus de mal à se déplacer...

C'est pour bientôt ! Je dois limiter mes déplacements.



Heureusement, les bibliothécaires viennent à domicile une fois par mois vous amener les livres et les revues de votre choix.

Renseignements : 09 70 21 08 89

Calendrier de fin d'année

Bébés bouquineurs - lecture petite enfance

Mercredis 7 novembre et 5 décembre de 9h45 à 10h30.

Festival Sillon lisait

- Du 9 au 27 octobre, les super-héros débarquent en force dans les médiathèques Estuaire et Sillon...
- 17 octobre : à 15h spectacle jeunesse
- 24 octobre de 10h à 12h : atelier lego creabrick.

Atelier déco

21 novembre et 5 décembre de 14h30 à 16h30.

Sélection « les trésors de Tintin »

Octobre - novembre - décembre.

Prix littéraire Au fil des pages

Samedi 24 novembre, clôture des votes.

■ SOLiHA :

aides à l'amélioration de l'habitat



Le confort dans votre habitat, ce n'est pas un luxe !

Votre logement vous coûte cher en énergie et vous voulez faire des travaux d'isolation thermique ?
Votre salle de bain n'est plus adaptée ou vous avez des difficultés à monter les escaliers ?

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon met en place des aides financières aux travaux. Sous conditions de revenus, vous pouvez bénéficier d'une visite à domicile gratuite, de conseils sur les travaux et d'un accompagnement administratif pour toutes les demandes de subventions.

L'association SOLiHA, Solidaire pour l'Habitat, a été choisie pour vous accompagner dans vos projets. Ses prestations sont gratuites car prises en charge par la Communauté de Communes. Attention, ne pas répondre aux sollicitations d'autres démarcheurs et ne rien signer avant d'avoir pris contact avec SOLiHA. Seule cette association est agréée pour vous accompagner.

Déjà plus de 90 ménages ont bénéficié d'aides pour leurs travaux sur la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. Pourquoi pas vous ?

Contact Tiphaine Evenard **02 40 44 99 44**
t.evenard@solihha.fr - aideshabitatcces@solihha.fr
www.loireatlantique.solihha.fr

En permanence à la mairie de Savenay et de Saint Etienne de Montluc **2 jeudis par mois.**

Exemples de travaux financés à Savenay

Isolation des murs et greniers + changement de menuiseries	Coût : 33 000 €	Total des aides : 17 000 € soit 51 %
Remplacement d'une baignoire en douche et pose de barres d'appuis	Coût : 7 495 €	Total des aides : 6 413 € soit 86 %

Le passage du Tour de France à Quilly

TRAVERSÉE EN 2018

TOUR DE FRANCE

Comme vous le savez certainement tous, le mardi 10 juillet, le Tour de France a traversé notre commune. Il s'agissait de la 4^e étape du 105^e Tour de France qui reliait La Baule à Sarzeau.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à l'organisation de cette journée : les habitants et bénévoles, les agents municipaux, les élus, les gendarmes, le Conseil départemental ainsi que nos partenaires : Hyper U de Savenay, Source Éléonore-Cristal Roc, cidrerie Kerisac et Chococave de Guenrouët !

Nous vous proposons une rétrospective en images pour vous remémorer ou pour découvrir cette journée !

■ L'avant Tour de France



Les préparatifs

Réalisation et installation des décorations par des bénévoles de la commune, des agents communaux et des élus.



La présélection de la recette

Les habitants ou associations ayant participé à la présélection du Grand Prix des Communes Gourmandes, le samedi 23 juin en confectionnant une recette sucrée et/ou salée à base de galettes Saint-Michel.

Les décorations

Les lapins crétiens



Grandiose !

Une des 2 bornes kilométriques de plus de 4 mètres de hauteur. Dans la partie jaune, l'écriture de Quilly forme un vélo.

La bigoudène



Le passage du Tour de France

Dégustation du Tiraquilly, réalisé par Julie Oheix-Tessier, par un jury de personnalités dans le cadre du Grand Prix des communes gourmandes organisé par l'entreprise Saint-Michel. La recette a remporté le plus de votes sur facebook et permet d'offrir 2 tablettes numériques à chaque école de Quilly.



Stand Grand Prix des communes gourmandes réalisés par des élus



Buvette du Comité des Fêtes et vente de sandwiches par le conseil municipal dont les bénéfices ont été reversés aux 2 écoles de Quilly.



Le Tiraquilly

Ingrédients pour 12 personnes :

- 30 gallettes Saint-Michel
- 8 abricots frais
- 3 c. à s. de confiture d'abricot
- 250 g de mascarpone
- 50 g de sucre en poudre
- 3 œufs
- 1 pincée de sel

• Dans deux saladiers, séparer les blancs des jaunes d'œufs. Mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à blanchissement, y ajouter le mascarpone. Mélanger jusqu'à l'obtention d'un mélange bien lisse et homogène. Réserver.

• Dans le deuxième saladier, battre les blancs d'œufs en neige bien fermes avec une pincée de sel. Incorporer et mélanger très délicatement les blancs en neige au mélange précédent à l'aide d'une spatule souple. Réserver au frais.

• Laver, sécher puis couper les abricots en deux pour les dénoyauter (en réserver deux pour la fin). Les couper en petits dés, les mettre dans un récipient et ajouter la confiture d'abricot. Mélanger. Réserver.

• Dans un récipient, concasser en petits morceaux les gallettes S^t-Michel (en réserver douze pour la fin). Réserver.

• Dans le fond des verrines, déposer les morceaux de gallettes S^t-Michel, recouvrir avec le mélange de dés d'abricots et de confiture, puis ajouter la préparation de crème au mascarpone. Réserver 5 heures minimum au frais.

• Découper le rond du milieu des douze gallettes S^t-Michel restantes et réserver. Puis, écraser le reste à l'aide d'un pilon jusqu'à l'obtention d'une poudre. Avec les deux abricots restants, couper un et demi en douze quartiers, puis le demi restant en petits dés.

• Déposer sur chaque portion, un milieu découpé de gallettes S^t-Michel, un quartier d'abricot, puis des dés d'abricot et pour finir saupoudrez avec la poudre de gallettes S^t-Michel.

Le passage de la caravane



Le passage des cyclistes



À quand une autre étape
du Tour de France à Quilly ?